

Des livres et des documents de qualité, pour tous**Plus de 71 000 \$ alloués à la bibliothèque publique autonome
de Sainte-Anne-des-Plaines**

Sainte-Anne-des-Plaines, le 13 juillet 2020. – La députée de Les Plaines, Lucie Lecours, se réjouit de l'octroi d'une aide financière de 71 234 \$ accordée par la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Nathalie Roy, à la bibliothèque publique autonome (BPA) pour 2020-2021.

Les BPA desservent les municipalités de plus de 5 000 habitants. Elles sont soutenues par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) afin d'enrichir et de diversifier l'offre documentaire faite aux citoyens, dans l'ensemble des régions du Québec. En bonifiant l'aide qui leur est accordée de 6 M\$, soit près de 32 % comparativement à 2019-2020, le gouvernement du Québec souhaite permettre aux bibliothèques publiques autonomes de continuer à offrir des collections de livres et de documents de qualité, qui sauront répondre aux besoins des populations qui les fréquentent. Au total, ce sont près de 25 M\$ qui seront alloués aux BPA en 2020-2021, au bénéfice des communautés qu'elles desservent.

Pour la BPA de Sainte-Anne-des-Plaines, cela représente une augmentation de 17 234 \$ comparativement à 2019-2020.

Citations :

« La démocratisation de la culture et du savoir est au cœur des préoccupations du gouvernement du Québec et la mission des bibliothèques publiques y répond parfaitement. Nous sommes engagés à les soutenir afin qu'elles continuent d'offrir aux Québécois un accès à des livres et à des documents de qualité. C'est non seulement les citoyens à la grandeur du Québec qui bénéficieront de cet investissement de 28 M\$, mais toute la chaîne du livre, et nous en sommes très fiers. »

Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

« Nos bibliothèques sont de véritables joyaux en matière de culture. Il est essentiel de préserver tout le savoir qu'elles contiennent et en bonifiant le soutien au développement de leurs collections documentaires, nous offrons également aux Québécoises et Québécois un accès privilégié à la culture et au savoir par l'entremise d'établissements dont ils peuvent être fiers. »

Lucie Lecours, députée de Les Plaines et adjointe parlementaire du ministre de la Justice, volet protection des consommateurs

Fait saillant :

On estime que près de 85 % de la population québécoise est desservie par une BPA. Cela représente plus de 7 000 000 de Québécois, dans plus de 200 municipalités à travers la province.

Lien connexe :

[Programme Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes](#)

– 30 –

Sources :

Geneviève Gouin
Attachée politique aux communications
Cabinet de la ministre
de la Culture et des Communications
418 380-2310

Alexandre Lessard-Martin
Attaché politique
Bureau de la députée Lucie Lecours
450 838-7493

Information :

Équipe des relations médias
Ministère de la Culture et des Communications
418 380-2388

Suivez le [Ministère dans les médias sociaux](#)   @MCCQuebec